

「La vie que j'ai choisie」

Françoise, électrotechnicienne

“J’ai choisi ce métier parce que j’aimais le bricolage. Au début, je voulais aider mon mari qui se mettait à son compte, mais rapidement ça m’a plu et je suis partie seule sur les chantiers. Ce qui est valorisant, c’est la relation avec le client : expliquer ce qu’on peut lui rendre comme service, ou ce qu’on va pouvoir installer pour lui faciliter la vie et le mettre en sécurité.”

Activités

L'électrotechnicien réalise des travaux d'installation, de mise en service, de dépannage et de maintenance d'équipements électriques destinés à l'éclairage, au chauffage, à l'alimentation des machines... Il sera appelé pour installer, par exemple, un système de ventilation ou de climatisation, une enseigne électrique, une alarme, un ensemble d'éclairage, un dispositif de prises, un groupe électrogène ou pour mettre en place un système de gestion automatisé de l'habitation (domotique) ou un réseau de communication (VDI).

Où et comment ?

L'électrotechnicien intervient aussi bien dans l'habitat que dans l'industrie, les commerces, les bureaux, les travaux publics. Il exerce seul ou en équipe sur des chantiers de construction neuve, en réhabilitation ou chez des particuliers. Il est souvent amené à se concerter avec les autres corps de métier. Au-delà de la sécurité, les clients recherchent le confort, l'esthétique et la qualité. Le rôle de l'électrotechnicien s'étend de plus en plus dans les domaines du conseil, du relationnel et du commercial.

Profil

Ordre et méthode sont nécessaires pour exercer une profession qui nécessite un strict respect des normes en vigueur et des règles de sécurité. Les situations de travail étant très variées, l'électrotechnicien doit faire preuve, à tout moment, de bonnes capacités d'analyse et savoir prendre des initiatives. S'impose aussi un bon relationnel vis-à-vis de la clientèle et des autres corps de métier amenés à intervenir sur le même chantier.

Débouchés et évolution

Le développement des communications et des automatismes chez les particuliers et dans les entreprises constitue de bonnes opportunités pour la profession. Les progrès techniques entraînent une hausse des niveaux de recrutement et un recours de plus en plus important à la formation continue. Les possibilités de spécialisation sont nombreuses et, après quelques années comme salarié, un électrotechnicien peut devenir chef d'équipe, responsable technico-commercial puis reprendre ou créer une entreprise.

Les progrès techniques et les nouvelles applications comme la domotique laissent entrevoir de bonnes perspectives d'emploi dans l'électrotechnique.

© ONISEP/Sourcés : UPA, APCDM

quelles formations?

Niveau V

- ▶▶ **CAP** préparation et réalisation d'ouvrages électriques
- ▶▶ **BEP** métiers de l'électrotechnique

Niveau IV

- ▶▶ **Bac pro** électrotechnique, énergie, équipements communicants

Niveau III

- ▶▶ **BTS** électrotechnique
- ▶▶ **DUT** génie électrique et informatique industrielle option électrotechnique et électronique de puissance
- ▶▶ **BMS** fabrication

pourensavoirplus

- ▶▶ **FEDELEC**
Téléphone : **01 43 97 31 30**
- ▶▶ **UNA 3^e - CAPEB**
Téléphone : **01 53 60 50 20**
- ▶▶ **FFIE**
Téléphone : **01 44 05 84 00**
- ▶▶ **SERCE**
Téléphone : **01 47 20 42 30**
- ▶▶ **Fédération des industries électriques, électroniques et de communication**
Téléphone : **01 45 05 70 70**
www.fieec.fr
- ▶▶ **Chambre de métiers et de l'Artisanat**
Téléphone : **0 825 36 36 36**
(0,15 € TTC la minute)
- ▶▶ **Onisep**
www.onisep.fr